

# Annonces légales

## LES JARDINS DE SOUCIEU

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 11 Place de la Flette  
69510 SOUCIEU EN JARREST  
510 347 206 RCS LYON

### Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre au 11 Place de la Flette, 69510 SOUCIEU-EN-JARREST, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nabil BA-ROUDI, demeurant à 201 chemin du Grand-Champ - 69530 ORLIENAS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LYON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

## EARL JAMBON GABRIEL

EARL au capital de 7 622 €  
Vuril 69220 CHAREZNTAY  
392 405 866 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

### Avis de dissolution

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société au 31/12/2022, nommé le liquidateur : JAMBON Jean-Gabriel, 289 Chemin de Vuril 69220 CHAREZNTAY. Le siège de la liquidation est fixé au 289 Chemin de Vuril 69220 CHAREZNTAY - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE

## YANN BERTRAND

SARL au capital de 20 000 €  
543 Route du Château de Grand Pré 69820 FLEURIE  
914 866 983 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

### Transfert du siège social

L'AGE du 02/01/2023 a décidé au 01/01/2023, le transfert du siège social au 50 Impasse du Colombier 69910 VILLIE-MORGON - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE

## IT ACCESSOIRES

SARL en liquidation  
au capital de 1 000 Euros.  
Siège social : 19, rue Bellissen  
69340 FRANCKVILLE  
792 667 594 R.C.S. LYON

### Dissolution

Le 15 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date. Madame Lelia PIQUET demeurant 19, rue Bellissen - 69340 FRANCKVILLE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 19, rue Bellissen - 69340 FRANCKVILLE  
Mention sera faite au RCS de LYON

## SD

### Constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés à Vaulx En Velin, en date du 16 Février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME** : Société par Actions Simplifiée

**DENOMINATION** : SD

**SIÈGE SOCIAL** : 2 Avenue Eugène HE-NAFF - 69120 VAULX EN VELIN

**OBJET** : Achat-vente en détail et en gros de : Meubles pour cuisines, Meubles pour salles de bain, Luminaires, Canapés, tapis, tables, chaises, tous meubles de salons, literie, faïence, tous équipements de maisons, en détail ou en gros.

**DUREE** : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 10 000 euros

**PRESIDENT** : Monsieur CELIK Suat, né 21 Février 1989 à Bourgoin-Jallieu (38), de nationalité Française, demeurant au 76 Rue Giraud Badin - 38290 LA VERPILLERE.

**EXERCICE DU DROIT DE VOTE** : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT** : Le transfert des actions à un tiers ou entre associés, à quelque titre que ce soit, est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

**IMMATRICULATION** : au registre du commerce et des sociétés de LYON

**Pour avis, le représentant légal, Monsieur CELIK Suat.**

## ABSIDIS

**Avis rectificatif à l'annonce parue le 23/02/2023**

Il fallait lire : **OBJET** : Le conseil et l'assistance opérationnelle aux sociétés intervenant dans le secteur de l'immobilier, l'investissement dans toutes sociétés immobilières

**Pour avis.**

## LES 2 BELIERS

SARL AU CAPITAL DE 700 000 EUROS  
13 Bd Edmond Michelet  
69008 LYON  
RCS LYON 849 727 201

### Transfert du siège social

Le 20.01.2023, l'AGE de cette société ayant pour gérant MABIDI Sadry demeurant 149 Chemin du Bois Rondet 38138 Les-Côtes-D'Arej a décidé de transférer le siège social au 149 Chemin du Bois Rondet 38138 Les-Côtes-D'Arej à compter du 20.01.2023.  
Radiation au RCS de LYON, nouvelle immatriculation au RCS de VIENNE.

## IMMOLUNE

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 rue Abraham Bloch  
69007 LYON  
444 492 573 RCS LYON

### Transfert du siège social

L'AGE du 17/02/2023 a décidé de transférer le siège social du 8 rue Abraham Bloch 69007 LYON au 1 rue Thomas Edison 91090 LISSES, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS.  
**Pour avis, la gérance.**

## LES JARDINS DE VILLEFRANCHE

SARL au capital de 8.000 €  
69 Rue André Desthieux  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
428 640 395 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 08 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DE VILLEFRANCHE par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022.

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DE VILLEFRANCHE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.  
**Pour avis, Le Gérant**

## LES JARDINS DE LA PLAINE

SARL au capital de 40.000 €  
51 Ancienne Route de Grenoble  
69800 SAINT-PIERRE  
380 158 600 RCS LYON

### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 08 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DE LA PLAINE par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022.

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DE LA PLAINE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.  
**Pour avis, Le Gérant**

## THE BROTHERS BARBER SHOP

### Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 23/02/2023 à CHAMPAGNE AU MONT D'OR, il a été constituée une Société commerciale régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code civil :

**Dénomination sociale** : THE BROTHERS BARBER SHOP

**Forme sociale** : Société par Actions Simplifiée

**Siège social** : 22, Av. LANESSAN, 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

**Objet social** : Salon de coiffure ; achat-vente de produits capillaires et de beauté.

**Durée de la société** : 99 ans

**Capital social** : 500 euros

**Présidence** : Mr. EL MAHI Abderrazaq demeurant C/O FATIMA ATTMANE 22, Av. LANESSAN, 69140 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

**Clauses relatives aux cessions de parts** : les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément unanime des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

## LES JARDINS D'ECULLY

SARL au capital de 46.000 €  
66 Avenue du Professeur Paul Santy  
La Forestière - 69130 ECULLY  
383 192 473 RCS LYON

### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 08 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS D'ECULLY par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022.

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS D'ECULLY se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.  
**Pour avis, Le Gérant**

## LES JARDINS DE FRANCHEVILLE

SARL au capital de 150.000 €  
63 Avenue du Chater  
69340 FRANCHEVILLE  
448 119 826 RCS LYON

### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 08 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DE FRANCHEVILLE par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022.

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DE FRANCHEVILLE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.  
**Pour avis, Le Gérant**

## LES JARDINS DE VILLEURBANNE

SARL au capital de 300.000 €  
125 Boulevard de la Bataille de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE  
428 782 213 RCS LYON

### Dissolution

La société LES JARDINERIES DU SALEVE, SAS au capital de 18.763.750 €, ayant siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, 312 910 557 RCS THONON LES BAINS, a, aux termes de ses décisions en date du 31 décembre 2022, approuvé le traité de fusion en date du 08 novembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES JARDINS DE VILLEURBANNE par la société LES JARDINERIES DU SALEVE à effet rétroactif du point de vue comptable et fiscal au 1er septembre 2022.

En conséquence de la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption, la société LES JARDINS DE VILLEURBANNE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation à effet du 31 décembre 2022 ; son passif étant entièrement pris en charge par la société absorbante.  
**Pour avis, Le Gérant**

## CCSB

### Appel à projet

Lancement de l'Appel à Projet « Occupation du domaine de la Grange Charton » par la Communauté de Communes Saône Beaujolais

La Grange Charton est un domaine viticole historique situé sur la commune de Régnié-Durette, appartenant à la CC Saône Beaujolais depuis 2020. Ancienne propriété des Hospices de Beaujeu, ce domaine présente des qualités architecturales et paysagères exceptionnelles. Il est composé d'une cuverie et caves, de 10 logements, d'anciennes écuries, remise et étables. La CC Saône Beaujolais souhaite dynamiser ce site et lance un Appel à Projet visant à étudier les projets des candidats intéressés par l'occupation et la mise en valeur de ce patrimoine. La publication est prévue pour le 27 février 2023, et le cahier des charges sera disponible sur le lien suivant : <https://www.marches-publics.info>

La CCSB souhaite prioriser les projets qui valoriseront l'innovation viti-vinicole, la viticulture, la formation, le tourisme d'affaire et la culture.



## SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 69 22 0003 01** : superficie totale : 60 a 64 ca dont 42 a 02 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : oui - pour partie en Agriculture Biologique.. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : TUPIN-ET-SEMONS ( 60 a 64 ca ) AE- 364[210] AE- 461[323][F1]- 461[323][F2]- 461[323][F3]- 464 [373]. - Zonage : A - Loué par bail rural sur une partie de la surface

**AA 69 22 0127 01** : superficie totale : 1 ha 24 a 30 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : FRONTENAS ( 1 ha 24 a 30 ca ) A- 374[F1]- 374[F2]. - Zonage : A - Libre

**AA 69 23 0018 01** : superficie totale : 1 ha 27 a 70 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : JULIENAS ( 20 a 10 ca ) A- 493. SAINT-ETIENNE-LA-VARENNE ( 1 ha 07 a 60 ca ) D- 133. - Zonage : A SAINT-ETIENNE-LA-VARENNE : A - Libre

**AA 69 23 0017 01** : superficie totale : 63 a 52 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAVIGNY ( 63 a 52 ca ) C- 329- 330 C- 836[490]- 1066[763]- 1068[834]- 1070[838]. - Zonage : N - Libre

**AA 69 23 0012 01** : superficie totale : 38 ha 38 a 93 ca dont 8 ha 92 a 28 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : CENVES ( 37 ha 04 a 87 ca ) AH- 62 AH- 89- 90- 99 AH- 101- 104- 105- 107- 112- 117- 120- 121 AI- 8 AI- 45- 46- 47- 50- 56- 57- 63- 65- 68 AI- 82- 83- 85- 86- 87- 88- 89- 90- 91- 92- 93 AI- 97- 98- 99- 101- 103- 104- 109- 113- 142- 155- 161- 162 AI- 166- 167- 168- 172- 180. 181- 182- 183- 184- 186- 197- 202 AI- 203- 218- 221- 222- 223 AI- 243- 247- 248 AI- 273- 284 AI- 319[146]- 324[116] AI- 326[80] AK- 90- 93- 113 AK- 166. TRAMAYES ( 1 ha 34 a 06 ca ) AP- 51 E- 350. - Zonage : CENVES : pas de document d'urbanisme TRAMAYES : pas de document d'urbanisme - Libre

**AS 69 23 0011 01** : superficie totale : 4 ha 16 a 26 ca. Agri. Bio. : parcelles en Agriculture Biologique. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : CHAPONOST ( 4 ha 16 a 26 ca ) AW- 119- 125- 129- 160 AW- 162. - Zonage : CHAPONOST : A - Libre

**AA 69 23 0015 01** : superficie totale : 9 ha 30 a 73 ca dont 5 ha 26 a 03 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Maison de maître ou château avec bâtiments d'exploitation. Parcellaire : CHEVINAY ( 2 ha 79 a 21 ca ) AE- 132- 134(J)[P1] AE- 265[133] AE- 266[133]- 277 AH- 44 AH- 86- 111. COURZIEU ( 2 ha 99 a 75 ca ) AN- 125- 126- 127- 148[124]- 149[124]- 158- 159[123]- 160[123]- 163[142][P1]. POLLIGNONAY ( 2 ha 36 a 87 ca ) AM- 156(J)[P1]- 157 (J)- 157(K)- 165[P1]- 166- 167- 168- 169(J)- 169(K). SAINT-PIERRE-LA-PALUD ( 1 ha 14 a 90 ca ) AH- 251 AH- 390[253](J)- 390[253](K)- 392[252](J)- 392[252](K). - Zonage : CHEVINAY : Neep-EBC pour partie COURZIEU : Neep-EBC pour partie POLLIGNONAY : N et EBC SAINT-PIERRE-LA-PALUD : N et EBC- Libre

**AA 69 23 0019 01** : superficie totale : 1 ha 71 a 04 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : ANCY ( 1 ha 71 a 04 ca ) AI- 230[193](J)- 230[193](L). - Zonage : A - Loué par bail rural sur toute la surface

**AA 69 23 0016 01** : superficie totale : 83 a 90 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : FLEURIE ( 83 a 90 ca ) AM- 77. - Zonage : A - Libre

**AA 69 23 0014 01** : superficie totale : 57 a 25 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CERCIE ( 57 a 25 ca ) A- 202. - Zonage : A - Libre

**AA 69 23 0013 01** : superficie totale : 10 ha 31 a 50 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ( 10 ha 31 a 50 ca ) 211AN- 35- 36- 37(J)- 37(K)- 38- 39- 40- 43- 44(J)- 44(K)- 45(A)- 45(B)- 45(B)- 46(A)- 46(B)- 48- 49- 50- 51- 266[55](J)- 266[55](K)- 267[258]- 269[262]- 270[262]- 272[268](J)- 272[268](K)- 273[268](J)- 273[268](K)- 275[41]. - Zonage : A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 16/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [direction69@safer-aura.fr](mailto:direction69@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18, avenue des Monts d'Or - 69890 LA TOUR-DE-SALVAGNY - Tél : 04.78.19.62.30 Mail : [direction69@safer-aura.fr](mailto:direction69@safer-aura.fr).



## SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 69 22 5084 01** : superficie totale : 48 a 75 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR ( 48 a 75 ca ) - 'Les gdes terres' : AD- 267.

Zonage : SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR : A

**AS 69 22 5103 01** : superficie totale : 47 a 80 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARLY ( 47 a 80 ca ) - 'Les pierronnieres' : AA- 32.

Zonage : CHARLY : A

**AS 69 23 5019 01** : superficie totale : 34 a 38 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : LIMONEST ( 34 a 38 ca ) - 'Chataigniere' : B- 358[120] - 'De la chataigniere' : B- 359[120].

Zonage : LIMONEST : N

**AS 69 23 5020 01** : superficie totale : 97 a 42 ca dont 27 a 91 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : TASSIN-LA-DEMI-LUNE ( 97 a 42 ca ) - 'De l'aigas' : BA- 39[383] - 'Du ruisseau de ribes' : BA- 38[377](A)- 38[377](B)- 38[377](C)- 38 [377](Z).

Zonage : TASSIN-LA-DEMI-LUNE : U-N

Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 16/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [directionmetro@safer-aura.fr](mailto:directionmetro@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 8, avenue Tony Garnier - 69007 LYON, Tél. : 04 72 72 49 31 - Mail : [directionmetro@safer-aura.fr](mailto:directionmetro@safer-aura.fr).

## SARL LES VERGERS LYONNAIS

SARL au capital de 6 000 € minimum  
113 Rue du Magasin 69700 LOIRE SUR RHONE  
438 550 402 RCS LYON

### Modifications de gérance

L'AGE du 21/12/2022 a constaté la cessation des fonctions de gérant de CHAVAS Gilbert au 30/06/2022, la nomination en qualité de gérants au 01/07/2022 de MAZE-NOD Mickael, 975 Route de Bayolle Le Bas 42740 ST-PAUL-EN-JAREZ et FOUCRIER Laurent, Chemin des Prés Fantaux 69390 CHARLY - Inscription modificative RCS LYON

## CUMA DE LA CUMA DES GENETS FLEURIS

Société coopérative d'utilisation du matériel agricole à capital variable  
Siège social : Mairie  
69700 LOIRE SUR RHONE  
RCS : 325 507 747 LYON

### Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'un acte du 12 avril 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de LYON  
**Le Président.**

# A. légales Chronique juridique

## VALVERT DISTRIBUTION AUTOMOBILES

Rectificatif

Dans l'annonce parue dans l'édition du journal d'annonces légales « L'Information Agricole du Rhône » du 16 février 2023 concernant la société VALVERT DISTRIBUTION automobiles, il fallait lire : « Constatation du non renouvellement des mandats de la société YTHAK, Commissaire aux comptes titulaire et de la société YTHAK Développement, Commissaire aux comptes suppléant, arrivés à expiration.

**Commissaire aux comptes titulaire :**  
Anciennes mentions : YTHAK  
Nouvelles mentions : Néant  
**Commissaire aux comptes suppléant :**  
Anciennes mentions : YTHAK Développement  
Nouvelles mentions : Néant  
**Pour avis, le président.**

## ADMS +

SARL au capital social de 1 000 Euros  
Siège social : 17, rue du 11 novembre 1918  
69320 FEYZIN  
921 758 710 RCS LYON

## Transfert du siège social

Par décision extraordinaire de l'assemblée unique du 15 février 2023, le siège social a été transféré au 84, route de Guenas-69390 MILLERY à compter de cette même date.  
**Pour avis.**

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE VINESCENCE

Sise à 131 Route Henri FESSY  
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS  
Au capital de 1 964 345 euros  
Immatriculée 301 164 901  
au RCS de Villefranche-Tarare

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2023 a pris acte de la fin de mandat de Mme TRIBOLET-SEVOZ Nathalie en tant qu'Administrateur.  
Mention en sera faite au RCS de Villefranche-Tarare.

**L'ÉCHO DU DROIT** / Tous les quinze jours, les juristes de la FDSEA vous apportent un éclairage juridique sur des questions de droit rural, droit civil et droit social. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact directement avec les juristes.

# Alternance : 6000 € la 1<sup>re</sup> année ... Et c'est tout !

Conformément à ce que le gouvernement avait annoncé, l'aide aux contrats d'alternance se poursuit en 2023 selon de nouvelles modalités sur lesquelles il convient de s'arrêter.

## Une aide consécutive et uniformisée la 1<sup>re</sup> année

Le décret mentionné ci-dessus vient modifier l'aide unique et introduire une aide exceptionnelle prévoyant ainsi le versement d'un montant de 6 000 € à l'employeur d'un alternant au titre de la première année d'exécution d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Cette aide est prévue pour les entreprises de moins de 250 salariés concluant un contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Le Président de la République a par ailleurs annoncé que cette aide serait prolongée jusqu'à la fin du quinquennat, propos repris dans un communiqué de presse datant du 6 janvier par le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et par la ministre chargée de l'Enseignement et de la Formation Professionnels.

### • Quel que soit l'âge de l'apprenant

Ce montant est le même quel que soit l'âge de l'apprenti et pour les salariés en contrat de professionnalisation âgés de moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat. Auparavant en effet, l'aide

était de 5000 € pour un mineur et de 8000 € pour un majeur. Cette distinction n'a désormais plus cours.

### • Quel que soit le niveau du diplôme, titre ou qualification préparé

L'aide de 6000 € vaut quel que soit le niveau du diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle préparé par l'alternant. En effet, pour rappel, l'aide unique prévue par le code du travail pour les contrats d'apprentissage va jusqu'au niveau bac, mais le gouvernement, depuis plusieurs années et à nouveau pour 2023, a prévu une aide exceptionnelle qui intervient en complément de l'aide unique pour les employeurs d'apprentis préparant un diplôme de niveau supra-bac jusqu'au niveau 7, c'est-à-dire au niveau master, ainsi que pour les salariés en contrat de professionnalisation préparant un diplôme, titre ou certification allant jusqu'au niveau 7 également.

### La suppression de l'aide unique pour les années suivantes pour les contrats d'apprentissage

Si la volonté d'augmentation du montant de l'aide unique due au titre de la 1<sup>re</sup> année perdure puisque l'aide sera désormais de 6000 €, contre 4125 € avant le 1er mars 2021, il n'en va pas de même pour les années suivantes. En effet, traditionnellement, l'aide unique « classique » prenait le relais et l'employeur

d'un apprenti préparant un diplôme équivalant au plus de niveau bac percevait alors 2000 € au titre de la 2<sup>e</sup> année d'exécution et 1200 € au titre de la 3<sup>e</sup> voire de la 4<sup>e</sup> année le cas échéant. Ce ne sera désormais plus le cas. Celles-ci ont été supprimées. Pour tout contrat d'apprentissage conclu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'employeur ne percevra donc plus que l'aide de 6000 € prévue au titre de la 1<sup>re</sup> année d'exécution du contrat.

### Des modalités de gestion financière des aides inchangées

Enfin, il est à noter que les modalités de versement des aides n'évoluent pas. Celles-ci sont toujours versées mensuellement par l'ASP, avant le versement de la rémunération par l'employeur et selon les informations contenues dans la DSN. A défaut de transmission de ces données, le mois suivant, l'aide est suspendue.

En cas de rupture anticipée du contrat, l'aide n'est pas due à compter du mois suivant la date de fin du contrat. En cas de suspension du contrat conduisant au non-versement de la rémunération par l'employeur au salarié bénéficiaire du contrat, l'aide n'est pas due pour chaque mois considéré. Les sommes indûment perçues sont remboursées à l'Agence de services et de paiement. ■

Le service emploi de la FDSEA

Chronique n°295

# L'Information Agricole du Rhône

Hebdomadaire d'information générale et rurale des terroirs du Lyonnais et du Beaujolais

# Bulletin d'abonnement

**REUSSIR**  
à plus d'un titre

2023

Message important pour nos lecteurs

1 an (50 numéros)



1 an d'abonnement à la revue spécialisée Réussir de votre choix



Cochez la revue souhaitée

**Pour des raisons économiques et écologiques, l'impression de votre hebdomadaire évolue.**  
Une semaine sur deux, vous recevrez votre journal en version papier et une semaine sur deux, vous aurez accès à votre journal uniquement en version numérique à lire sur vos écrans. Bien sûr, la version numérique sera accessible toutes les semaines. Pour les inconditionnels du papier, il restera une possibilité de recevoir une version papier toutes les semaines ainsi que l'accès au numérique.

### Option papier bimensuelle et numérique

- Information agricole du Rhône (papier et numérique) **152 €**
- Information agricole du Rhône (papier et numérique) + 1 revue Réussir de mon choix (11 n°) **204 €**

### Option papier hebdomadaire et numérique

- Information agricole du Rhône (papier hebdomadaire et numérique) **200 €**
- Information agricole du Rhône (papier hebdomadaire et numérique) + 1 revue Réussir de mon choix (11 n°) **252 €**

Je complète les informations ci-dessous

M     Mme     Société : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_ **(obligatoire pour l'accès à la version numérique)**

À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à : l'Information agricole du Rhône, service abonnement, 18 av. des monts d'Or, 69890 La Tour-de-Salvagny.  
Tél : 04 78 19 62 10 - E mail : m.joubert@presseagri69.com.

# L'Information Agricole du Rhône

Édité par la SEJIAR  
Société d'exploitation du journal « L'Information Agricole du Rhône ».  
SARL au capital 39 624 €.  
Siège social : maison des agriculteurs

du Rhône, 18 avenue des monts d'Or, 69890 La-Tour-de-Salvagny.  
Tél. 04 78 19 62 10.  
e.mail : info@presseagri69.com  
**Actionnaires :** FDSEA du Rhône, Chambre d'agriculture du Rhône, Jeunes agriculteurs du Rhône.  
**Gérant, directeur de la publication :** Pascal Girin.  
**Directrice déléguée :** Julie Margain.  
**Rédactrice en chef :** Françoise Tho-

mas, 07 83 64 66 81.  
**Rédaction :** Françoise Thomas, 07 83 64 66 81, Charlotte Favaret 07 83 59 20 53, Emmanuelle Perrus-sel 06 15 32 56 66, avec la collaboration des services techniques de la maison des agriculteurs.  
**Montage, infographie :** Nathalie Berthelot. Tél : 04 78 19 62 13.  
**Impression :** Digitaprint - rue Pierre Charpy, 59440 Avesnes-sur-Helpe.

Sur papier recyclé, origine France/ Norvège.  
Taux de fibres recyclées : 60 % minimum. Certification : papier produit à partir de fibres IFCDG (Issues de forêts certifiées gérées durablement. P tot. 0,022)  
**Petites annonces départementales particulières :** Marilyne Joubert - Tél : 04 78 19 62 10.  
**Annonces légales :** Marilyne Joubert

- Tél : 04 78 19 62 10.  
- email : al@presseagri69.com  
**Dépôt légal :** à parution.  
**N°ISSN :** 1157-2507  
**Publicité locale et régionale :** ARB (Agri Rhône-Alpes Bourgogne) Christophe Joret, directeur email : cjoret@arbpub.fr  
23 rue Jean Baldassini - 69007 Lyon  
Tél : 04 72 72 49 07.  
**Publicité nationale :** Réussir

Antoine Defert, 4-14 rue Ferrus, CS41442, 75683 Paris cedex 14  
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr  
**Diffusion, abonnements :** Marilyne Joubert - Tél : 04 78 19 62 10.  
**Tirage moyen :** 3 200 exemplaires  
**N° registre du commerce :** 970 507 307 - RCS Lyon.  
**N° de CPPAP :** 1024 T 86517  
**Abonnement :** un an : 152,00 €. Prix au numéro : 4,00 €.

